

**ECOLES ET COLLEGES
DES VOSGES**EXPEDITEUR :
SNUipp886 Maison des Associations
Quartier La Magdeleine
88000 EPINAL**P****P R E S S E**
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE Bulletin n°91 janvier 2014 - Trimestriel - Imprimé par nos soins
Directeur de publication: Joël TONDON Abt: 2,30 € - Prix du n°: 0,60 €

DEPOSE LE 09/01/2014

*Edito :***En 2014 je prends une bonne
résolution****J'ADHERE AU SNUipp-FSU****Pour s'unir, s'organiser et débattre
ensemble****Pour garantir un avenir à notre
métier et parvenir à la réussite de
tous**

Pour vous défendre individuellement ou collectivement, le SNUipp-FSU est auprès de chacun. Pour penser l'avenir de notre métier, nous devons ensemble mener toutes les réflexions nécessaires et les pousser sans cesse plus loin. C'est au sein du SNUipp-FSU que vous trouverez la démarche constructive d'une démocratie parfois difficile, mais sans cesse renouvelée par le débat continu et contradictoire.

**Toute l'équipe du SNUipp88-FSU
vous souhaite la sérénité bien
méritée en 2014****Notre échelle des valeurs
ne sert pas à monter
mais à grandir****ADHEREZ au
SNUipp-FSU !****RENTREE 2014****La Lorraine sera encore en mal
de postes**

Le ministère a annoncé les répartitions des dotations académiques 2014.

Les écoles lorraines bénéficieront de 2 postes supplémentaires !!! Le secondaire devra rendre 98 postes !!!

Francis GEHIN**Sommaire**

- Edito p 1
- Actualités carte scolaire p 2 et 3
- Le petit rapporteur p 4, 5 et 6
- Histoire de ... p 7
- Le métier p 8
- Encart : Bulletin d'adhésion

Communiqué de presse SNUipp88-FSU Carte scolaire 2014 : l'École sous tension !

La rentrée 2013 a été difficile dans les écoles. Faudrait-il rappeler que la Lorraine a été la seule académie métropolitaine à subir des suppressions de postes en cette rentrée 2013 ? 26 postes supprimés initialement dans le 1^{er} degré. **La prochaine rentrée scolaire, l'académie bénéficiera d'une dotation positive : 2 postes ! Mais au regard, de la situation, cette dotation reste bien insuffisante.** Le primaire part de tellement loin, que cette année encore il sera difficile de répondre à tous les besoins. La préparation de la rentrée 2014 s'annonce donc encore délicate. Le SNUipp-FSU estime qu'il faut assurer le développement des dispositifs « plus de maîtres que de classes », « scolarisation des moins de trois ans », la reconstruction des RASED et des brigades de remplaçants, et relancer sérieusement la formation continue. Il faut enclencher les transformations pédagogiques, les résultats de PISA invitant à des changements urgents.

Les opérations de cartes scolaires sont repoussées après les élections !

Le ministère a aussi annoncé que les mesures définitives de cartes scolaires départementales seraient reportées après les élections municipales. Le SNUipp-FSU est intervenu en alertant le ministre : cette décision va décaler toutes les procédures de préparation de la rentrée : gestion des ouvertures et des fermetures de postes, mutations des enseignants, ... Tout risque de se faire dans l'urgence avec

la complexité supplémentaire d'un dossier des rythmes scolaires toujours controversé.

Le temps politique n'est pas celui de l'école. Pour notre part, nous souhaitons que la rentrée scolaire se prépare en toute sérénité. C'est sans attendre la fin de la séquence électorale que le SNUipp-FSU va engager avec les enseignants un travail de remontée des besoins des écoles, afin d'anticiper les opérations de carte scolaire départementales.

Le constat à la rentrée 2013 fait apparaître 431 élèves de plus que prévu dans l'académie.

Dans les Vosges, la dotation de 2013 s'est avérée insuffisante au vu des besoins à satisfaire en qualité d'accueil et d'enseignement.

Des problèmes de remplacement sont encore prédominants cette année, eu égard au nombre insuffisant de postes de remplaçants. La formation continue des enseignants sera encore quasi inexistante.

Nous dénonçons également l'absence de moyens à destination des RASED (postes de psychologue, maître G).

Le surnombre conjoncturel (présence d'enseignants qui n'ont pas de postes dès la rentrée et qui sont nommés au fur et à mesure des besoins au cours de l'année) dans certains départements de l'académie a pu permettre de répondre à quelques situations ur-

gentes, sans pour autant pérenniser les ouvertures nécessaires.

Les priorités ministérielles

Il n'est pas possible à l'heure actuelle, au vu des moyens budgétaires dont disposera l'académie à la rentrée 2014, de répondre favorablement aux priorités ministérielles que sont : la scolarisation des moins de 3 ans et la création de dispositifs « plus de maîtres que de classes ».

Mesures d'allègement en éducation prioritaire

Le ministère a confirmé au SNUipp-FSU que la dotation pour la rentrée 2014, englobait les mesures d'allègement de service pour les professeurs des écoles en Education Prioritaire. Nous ne savons pas à l'heure actuelle quels sont les réseaux qui pourront en bénéficier.

Aujourd'hui sous dotée, l'École primaire doit être l'une des priorités de notre système éducatif. C'est la première marche vers la réussite, qu'aucun élève ne doit manquer.

Pour le SNUipp-FSU, c'est maintenant qu'il faut agir pour améliorer les conditions d'apprentissage des enfants et les conditions de travail des enseignants. Les discours et les promesses de changement doivent se concrétiser maintenant. La dotation de 2 postes pour le 1^{er} degré en Lorraine est insuffisante pour répondre à tous les besoins.

**ECOLES ET COLLÈGES DES VOSGES
SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE
des Instituteurs,
Professeurs des Ecoles et PEGC**
6, maison des Associations
Quartier de la Magdeleine
88000-EPINAL

<http://88.snuipp.fr>
tel. : 03 29 35 40 98
fax : 03 29 64 24 41
Email : snu88@snuipp.fr
CPPAP n°0715 S 07413
ISSN n°1266 0833
dépôt légal : janvier 2014

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp du département des Vosges. Conformément à la loi du 08-01-78, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au
SNUipp
Quartier de la Magdeleine,
6, Maison des Associations
88000-EPINAL

ENQUETE CARTE SCOLAIRE



Enquête carte scolaire Rentrée 2014

Cette enquête
permettra aux représentants du
personnel SNUipp-FSU
de défendre les écoles
dans les instances paritaires
(CTSD – CDEN)

A envoyer
à
SNUipp-FSU
6, maison des associations
88000 EPINAL
Tel : 03 29 35 40 98
Ou mail : snu88@snuipp.fr

E C O L E	CIRCONSCRIPTION :	COMMUNE :
	Maternelle Elémentaire Primaire RPI	Nom de l'Ecole : Mail : Tel : Personne à contacter :

Vous nous envoyez cette enquête :	Nombre de classes Sans CLIS		Quotité de décharge de direction	RRS
- Pour information - Vous craignez une fermeture - Vous souhaitez une ouverture				OUI NON
	Présence d'un maître E		OUI	NON
	Présence d'un psychologue scolaire		OUI	NON
En cas de création, un local existe-t-il ?	Elèves ayant besoin du RA- SED	Elèves pris en charge par le RASED	Elèves en CLIS	Enfants handicapés hors CLIS
OUI NON				

POUR LES MATERNELLES : Combien d'élèves de 2011 accueillez-vous cette année ?

En avez-vous refusé ? OUI NON Si oui combien ? et pour quelle raison ?.....

.....

.....

EFFECTIFS	Septembre 2013	Prévisions 2014	REPARTITION RENTREE 2014
TPS			Sans mesure :
PS			
MS			
GS			
CP			Si mesure :
CE1			
CE2			
CM1			
CM2			Problèmes de répartition divers :
TOTAL EFFECTIF			
Moyenne sans mesure			
Moyenne si mesure			

CAPD DU 17 décembre 2013

LE SNUipp demande en préalable la garantie des éléments du document "promotions" : En effet le logiciel a révélé des erreurs d'AGS dans d'autres départements où il a fallu revenir sur des promotions accordées à certains collègues.

Les services garantissent que les Vosges ne sont pas touchées par ces erreurs après vérification avec la plate-forme informatique.

Présents : 5 (SE), 2 (SGEN-CFDT), N. Gilet, F. Géhin, J-C. Laboux, V.Hilselberger (SNUipp-FSU) F. Bolle (ien), G. Duprey (ien), Mme Bedon (Pôle 1^{er} degré), S. Pierre (ien), Thomas Marchand (resp. Pôle gestion des personnels), Mme Bolsius (ien), Mme Maréchal (Secrétaire "instances"), Ph. Géhin (ien), M.Luiggi (Secrétaire Général DASEN par interim), Mme Bouche (ien), Sébastien Mathieu (pôle privé : organisation des instances)

Ordre du jour

- Etude du projet d'avancement
- Liste des coordonnateurs RPI
- Questions diverses

Le SE demande d'abord de traiter le principe d'attribution des décimales restantes avant examen du projet d'avancement. Le SGEN et le SNUipp donnent leur accord.

Déclarations liminaires

SE-UNSA

GT métiers : il y a des avancées, mais il en faut surtout pour la formation. Rythmes : il faut donner du temps aux équipes. Rased réaffirmés, mais il faudra obtenir le développement....

M.LUIGGI : les groupes de travail ministériels sont nombreux : aide aux directeurs, revalorisation des enseignants.

SNUipp-FSU (Voir la déclaration jointe)

Les discussions "métiers" apportent quelques avancées, mais nous sommes loin du compte. Et surtout rien pour les 200 000 enseignants qui ne sont ni directeurs, ni CPC, ni formateurs... Rappelle son opposition au

point supplémentaire pour les directeurs dans le barème d'accès à la hors-classe. C'est prendre dans la poche des adjoints pour donner aux directeurs. Il propose un accès des directeurs hors contingent des 4% prévu cette année... Rythmes scolaires : pour le SNUipp il y a d'autres préoccupations. Mise en garde sur la lecture de PISA et de l'OCDE. Rappel des dégâts des réformes des retraites.

Questions SNUipp-FSU :

- Des collègues n'ont pas touché l'ISAE (60). Le SNUipp demande une régularisation au plus vite et surtout avant juin comme les services semblent l'annoncer.

- Nous ne disposons pas des fichiers EVS-AVS promis par Mme le DASEN lors du dernier CTSD.

- Y aura-t-il appel à candidature à la formation CAPA-SH ?

M.LUIGGI : l'administration va interroger la plate-forme informatique pour l'ISAE ; les fichiers EVS et AVS vont être entrés dans une seule base académique. Ils seront remis ensuite.

Rythmes scolaires : cette réforme est en faveur des élèves dicit la rectrice. Les maires ont des préoccupations, mais l'EN vise une amélioration pour les élèves.

Le MEN a proposé des avancées pour le passage à la Hors-Classe (passage de 3 à 4% au 1er sept).

SGEN CFDT

Les rythmes pèsent beaucoup sur le travail des directeurs. Merci pour l'allègement. Attention aux TAP pause méridienne. Attention au manque de dialogue. Le SGEN demande le décrochage temps élève / temps de présence enseignant. Tous les instituteurs doivent pouvoir être intégrés. Il faut augmenter le point d'indice. L'ISAE est une première étape vers l'égalité avec le second degré (ISOE). Résultats PISA : on ne pourra les améliorer qu'avec une restauration d'une véritable formation continue, pas seulement à distance.

M.LUIGGI : la réforme des rythmes devra évoluer au cours des années. Les IEN sont à l'écoute des conseils

d'école. La réforme est progressive, tout ne va pas être au point tout de suite, il faudra au moins 2 ans ; les études PISA ne favorisent pas la France. Mais l'Allemagne a progressé, la France doit aussi y arriver.

S'appuyer sur les IEN pour la transformation de l'Ecole.

Etude du Projet d'avancement

Stéphane DAVAL, représentant SE-Unsa demande que sa propre promotion soit prise hors contingent afin de ne pas léser les personnels qui ont un barème supérieur. En effet, lorsqu'un collègue bénéficie d'une décharge syndicale totale, il est statutairement promu au choix (rythme moyen) hors barème. Il passe en l'occurrence devant 6 collègues à barèmes supérieurs.

M.LUIGGI : pour les directeurs spécialisés le statut prévoit la procédure hors contingent, mais pas pour les décharges syndicales. La promotion est donc prise sur les 5/7^{èmes} des promouvables.

Au SNUipp88-FSU le problème est réglé depuis toujours. Il n'y a aucun collègue déchargé à 100%.

Propositions des syndicats pour l'attribution des 10^{èmes} restants :

SNUipp : traiter les cas d'égalités de barème en prenant en compte les discriminants, puis répartir le reste au 11^e échelon.

SGEN : qu'on reste au plus près de la règle (30% au GC) ; remettre une promotion dans l'échelon où la décimale est la plus grande

SE : propose uniquement de les attribuer aux gros échelons (10^{ème} et 11^{ème}).

M.LUIGGI : c'est la proposition du SNUipp qui est retenue car elle est plus équitable. Traiter d'abord les égalités de barème et ensuite favoriser le passage au 11^{ème} échelon.

SE : se plaint du retard dans les inspections (un collègue pas inspecté depuis 1997).

Le petit rapporteur paritaire

CAPD DU 17 décembre 2013 (Suite)

M.LUIGGI : c'est un collègue qui dépend de l' ESPE, donc de l'enseignement supérieur. Les IEN font des efforts. En septembre, octobre, on envoie un document aux IEN pour les collègues non inspectés depuis 4 ans. L'info passe bien. On édite un doc pour tous ceux qui n'ont pas de note.

SNUipp : des collègues à 19 de note et qui ont un retard d'inspection bénéficient d'un 20 avec le correctif. S'ils sont inspectés, la note peut être inférieure à 20. Cette situation peut être ressentie comme une sanction. D'où l'intérêt de créer une alerte dès la 1^{ère} année de retard d'inspection.

On est désormais à 42 ans de carrière et il y a 10 points à répartir pour arriver à 20. Certains, à 15 ans d'ancienneté ont déjà 18 de note... quelle évolution pour le reste de la carrière ? Ces problèmes sont engendrés par la notation. Il faut donc déconnecter les promotions des notes.

Décimales :

Il y a 2 promotions à répartir chez les instituteurs : elles sont attribuées au 11^{ème} échelon au choix.

Il y a 7 promotions à répartir chez les PE : 3 sont attribuées au 6^{ème} échelon au GC, 1 au 7^{ème} au choix et 3 au 11^{ème} au GC.

Liste coordonnateurs RPI :

SE demande que les avantages attribués aux directeurs soient appliqués aux coordonnateurs RPI .

M.LUIGGI : nous appliquerons les textes. Il présente un regroupement de 2 conseils d'école d'un RPI (Dognéville, Dignonville et Longchamp)

Permutations informatisées :

M.LUIGGI : Il y a 36 demandes pour quitter le département.

DIVERS

M.LUIGGI : Le poste de directeur adjoint de la segpa de Thaon, sera vacant pour la rentrée 2014.

Situation des surnombres dans le département : **M.LUIGGI** : 19 à la ren-

trée. 6 sont nommés sur postes vacants. Il reste 13 surnombres dont 8 en congé de maternité présent ou à venir. Restent 16 personnes en surnombre (8 en congé mat)

NB de dossiers de retraites déposés : **M.LUIGGI** : 28 demandes pour 2014 et une demande de retraite pour invalidité

Journées non remplacées dans le département depuis la rentrée :

M.LUIGGI : 12 j sur Bruyères, 10 j sur Epinal, 2 Gérardmer, 8 Neufchâteau, 5 à Saint-Dié, 0 à Vittel, 21 à Golbey, 14,5 à Remiremont et 50,5 dans l'ASH (sur les 3 premiers mois). Mais ne prend pas en compte tous les motifs d'absence.

Demandes au titre du DIF ? : **M.LUIGGI** : aucune demande pour l'instant

SNUipp précise qu'il est impossible de trouver la procédure sur PIAL

M.LUIGGI : les personnes doivent s'adresser directement aux services.

SNUipp a trouvé des informations sur le site de l'académie d'Aix et des précisions sur ces modalités. Dommage pour les personnels de notre académie !!!

Promotion des PE						
échelon	grand choix			choix		
	promouvables	promus	dernier barème	promouvables	promus	dernier barème
11	56	16	73,758	27	19	67,886
10	123	36	65,917	82	58	58,422
9	100	30	58,781	65	46	52*
8	132	39	44,644	82	58	43,650
7	83	24	39*	55	39	37*
6	92	27	34	65	46	30,994
5	43	12	29,006			

Promotion des instituteurs					
échelon	choix			mi-choix	
	promouvables	promus	dernier barème	promouvables	promus
11	3	2	58.311	1	0

Le SNUipp-FSU rappelle qu'il demande l'intégration dans le corps des PE de tous les instituteurs qui le souhaitent. En effet, les derniers instituteurs ne bénéficient pas de promotions auxquelles ils peuvent prétendre faute de nombre suffisant. Les places au concours interne sont désormais inexistantes dans les Vosges et l'intégration par liste d'aptitude reste en deçà des demandes.

Barème du dernier promu : (*) indique que tous les collègues ayant ce barème n'ont pas été promus.

Le petit rapporteur paritaire

CAPD DU 17 décembre 2013 (Suite) La déclaration du SNUipp88-FSU

Les représentants du SNUipp88-FSU souhaitent, en cette fin d'année, établir un bilan de la situation et des nouvelles mesures envisagées pour notre Ecole.

Les discussions lors des chantiers métiers aboutissent à certaines dispositions positives notamment **pour les directeurs** en matière de temps et de reconnaissance financière, mais nous sommes encore très loin du compte. Concernant les autres catégories de personnel on notera une amélioration financière pour **les CPC** et une clarification des missions **des formateurs**, mais malheureusement pas d'amélioration des conditions de travail. **Concernant les RASED**, les missions sont réaffirmées et complétées, mais le cadre de programmation des créations d'emplois ne permettra pas de reconstruire une couverture du territoire...

Et puis... **rien pour les 200 000 enseignants adjoints des écoles**, si ce n'est 400€ brut d'ISAE dont la mise en place est fort laborieuse. Pire, on leur impose une demi-journée supplémentaire de présence à l'école à la rentrée 2014 et on freine leur accès à la hors-classe par l'attribution d'un point supplémentaire aux directeurs et CPC. C'est prendre dans la poche des uns pour en contenter d'autres.

Le SNUipp-FSU ne peut se contenter de cette situation.

Il rappelle qu'en 2009 nos trois organisations syndicales (SNUipp, SE et SGEN) avaient demandé à Mme l'Inspectrice d'Académie de ne pas appliquer le point supplémentaire aux directeurs pour l'accès à la hors-classe. Elle avait alors suivi cette re-

quête. Pour le SNUipp-FSU, s'il y a nécessité d'améliorer la carrière des directeurs d'école, ça ne doit pas être au détriment des collègues adjoints. Il propose que les directeurs soient promus hors contingent des 4% annoncés.

Concernant les rythmes scolaires, le comité de suivi académique s'est réuni ce 12 décembre. Notre comité départemental le lendemain !!! On peut s'étonner de cette chronologie. Mais peu importe puisque l'objet n'est plus comme il était avancé à l'origine de partager les bonnes pratiques, mais désormais de tenter d'allier les contraintes économiques à une réforme qui devra faire le moins de mal aux élèves. Bilan du Comité Académique : on apprend avec stupeur que les enfants n'entrent pas tous ensemble et à la même vitesse dans les apprentissages... Une porte ouverte enfoncée d'un grand coup d'épaule pédagogique... ça valait le coup de déplacer du beau monde : la Rectrice, les trois DASEN + le SG de la DSDEN des Vosges (à défaut de DASEN), une bonne dizaine de maires des quatre départements, les directeurs des CAF départementales, la FCPE, la directrice du service de l'enseignement de la ville de Nancy, des directeurs des services des quatre conseils généraux, un représentant de Jeunesse et Sports, un représentant des associations complémentaires de l'école, le médecin conseil du rectorat. Dans les Vosges les débats du comité de ce vendredi 13 décembre ont tourné autour des transports et des capacités des communes à assurer les TAP devenus NAP (Nouvelles Activités Pédagogiques). Le scolaire et les apprentissages sont loin des préoccupations... Pour le SNUipp-FSU, il y a

d'autres priorités.

Alors bien sûr, me direz-vous, les évaluations PISA de **l'OCDE** sont formelles... Notre système continue à développer fortement les inégalités... Il s'agit d'une confirmation de ce que le SNUipp-FSU affirme. La réussite de tous passe par une transformation de notre école. Par une reconstruction de pans entiers de la formation professionnelle, par l'amélioration des conditions de travail et surtout la prise en compte de la difficulté scolaire. Mais n'oublions pas que le cahier n°13 de **l'OCDE** explique en long et en large à ses Etats membres, les ficelles pour réduire l'offre de service public en évitant d'éveiller l'opinion publique... Alors ! Quelle duplicité doit-on aller chercher derrière ces classements ?

Nous sommes en période d'étude des promotions... Un moment fort pour les collègues, surtout en ces temps de blocage des salaires. Et fort aussi pour ceux qui envisagent la retraite. Peut-être faut-il d'ailleurs rappeler l'impact des réformes successives sur le montant des pensions : pour exemple, un PE pouvait partir à la retraite à 55 ans. Avant 2003, étant au 10^{ème} échelon avec 35 ans d'ancienneté, sa pension nette s'élevait à 1764€. Désormais, en partant à 56 ans au 10^{ème} échelon la pension s'élève à 1435€. Une perte de 329€ mensuels pour un an de travail en plus. Et il faudrait encore faire des efforts alors que les riches continuent à piller les salariés avec leurs jetons de présence et leurs retraites chapeau. **Le Changement c'est quand ?**

EPINAL

44 rue
de la Clé d'Or
8000
EPINAL

Crédit  Mutuel

Enseignant
www.cme.creditmutuel.fr

Tél : 0820 822 044

N°indigo : 0,12TTC/min

SAINT DIE

17 rue
Cl. Jacques Pierre
88100
SAINT DIE

Rythmes : un vieux débat...

Le sujet des rythmes scolaires est un vieux serpent de mer. Les communes sont sommées par le gouvernement de mettre en place la énième réforme. Une réforme qui cache ses réels objectifs derrière de beaux discours.

1922 : les vacances d'été sont allongées. Elles durent 8 semaines pour permettre la participation des enfants aux travaux agricoles.

1939 : les vacances d'été sont à nouveau allongées. Elles durent désormais 2,5 mois. Un calendrier scolaire est fixé avec les vacances intermédiaires de Noël et de Pâques.

1959 : l'année scolaire est aménagée en 3 trimestres (soit 37 semaines de scolarité).

1968 : deux zones géographiques sont créées pour les vacances scolaires.

1969 : en primaire, l'horaire hebdomadaire passe de 30 à 27 heures (fermeture des écoles le samedi après-midi).

1972 : trois zones géographiques sont créées pour les vacances scolaires, sauf les vacances d'été. La coupure hebdomadaire est avancée du jeudi au mercredi.

1980 : un calendrier en zones pour les vacances d'été est essayé.

1986 : le principe de l'alternance sept semaines de classe/deux semaines de vacances est appliqué durant un an.

1989 : la loi d'orientation sur l'éducation (Lionel Jospin) fixe pour objectif le rééquilibrage de la journée, de la semaine et de l'année.

1990 : en primaire, la durée hebdomadaire de la scolarité passe de 27 à 26 heures.

2008 : en primaire, l'école le samedi matin est supprimée et l'horaire hebdomadaire est abaissé de 26 à 24 heures (+ 2 heures d'aide personnalisée pour une partie des élèves).

Cette succession de réformes interroge. Sans compter qu'une réforme a chassé l'autre sans qu'un bilan réel soit fait de la réforme précédente. Celle qui se met en place actuellement ne déroge pas à la règle. Tout au plus quelques pédagogues l'ont-ils fait de leur côté, pour constater d'ailleurs que les conséquences sur les « résultats attendus » des élèves ont été marginales [1]

Qui s'en étonnera ? Agir uniquement sur la durée du temps de classe sans agir sur le rythme de vie des enfants - pris dans son ensemble - a-t-il un sens ? Parler du rythme de vie des enfants sans parler du rythme de vie de leurs parents paraît pour le moins absurde. A l'évidence, si le rythme et la qualité de vie des parents leur permettent d'être suffisamment disponibles pour leurs enfants, la disponibilité des enfants pour apprendre sera bien plus palpable que n'importe quels bricolages apportés au découpage de la semaine de classe.



[1] Aucune différence notable n'a été relevée entre la semaine de 4 jours et celle de 5 jours entre le CE2 et la sixième. Nicole Devolvé et Benoît Jeunier, « Effets de la durée du week-end sur l'état cognitif de l'élève en classe au cours du lundi », *Revue française de pédagogie*, n° 126, janvier 1999, Nicole Devolvé et W. Davila, « Effets de la semaine de classe de quatre jours sur l'élève. Les rythmes scolaires en Europe », *Enfance*, n° 5, 1994.

Extrait du site « Sciences Humaines » : http://www.scienceshumaines.com/les-rythmes-scolaires_fr_26965.html

On notera par exemple qu'aucune étude ne relate les résultats et conséquences des horaires aménagés (ATE) d'Epinal... expérience qui dure depuis 23 ans !!!

Le SNUipp-FSU a demandé à la présidente du Comité de suivi des rythmes scolaires d'intégrer sa demande de réécriture du décret au rapport d'étape sur la réforme.

Le suivi des discussions au jour le jour (Direction, RASED, CPC, Formateurs...)
Sur <http://www.snuipp.fr/-Chantiers-metier->

RASED : Dispositif réaffirmé ?

Depuis 2008 et l'attaque en règle des RASED par l'ancienne majorité, les personnels, les parents, les associations professionnelles – rassemblés au sein du Collectif RASED - attendaient avec impatience l'ouverture de discussions, souhaitant à la fois préserver ces dispositifs, les valoriser et en même temps les faire évoluer.

Les premières annonces ministérielles affirment « Les RASED occupent une place fondamentale qui n'est substituable à aucune autre. » Le ministre annonce des re-créations de postes. C'est une nécessité, nous serons exigeants pour que cela devienne effectif lors des opérations de carte scolaire et des décisions de départs en formation CAPASH.

Mais malheureusement, notre académie, dotée seulement de 2 postes supplémentaires, ne pourra répondre à cette exigence.

Concernant les psychologues scolaires, le SNUipp est longuement intervenu et a fait

modifier et préciser l'ensemble des missions pour que celles-ci respectent le cadre déontologique et spécifique du psychologue de l'EN dans le 1er degré.

Le Ministère a confirmé au SNUipp-FSU l'ouverture d'un groupe de travail « psychologues » concernant les personnels de l'Education nationale 1er et second degré (COPsy). Cette revendication du groupe des six (ACOP-F, AFPEN, SFP, SNES-FSU, SNP, SNUipp-FSU) a été portée par le SNUipp dans le cadre du chantier métier RASED.

Ce groupe de travail devrait se réunir à partir de février.

Pour le SNUipp-FSU, il s'agit d'obtenir un statut de psychologue pour le 1er degré, tout en maintenant un travail de prévention, de suivi dans la proximité et la durée avec les écoles maternelles et élémentaires, avec les RASED. Il s'agit aussi d'étudier avec le second degré les possibilités d'intégrer le corps existant des COPsy en maintenant les distinctions 1er et second degré afin que chaque catégorie s'y retrouve (missions, déroulement de carrière, mobilité, conditions d'exercice...).

ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ:
3 000 POSTES DE "RASED" EN TROIS



Direction : quelques progrès, mais beaucoup reste à faire !

Le chantier était attendu. Les mesures ministérielles restent à la marge sur le temps. On note de premières avancées sur l'indemnitaire (4 classes et moins) et la simplification administrative à condition de la rendre concrète dans les écoles. Une programmation a été actée pour 2015 (décharge pour les écoles de trois et neuf classes) et 2016 (déchar-

ges pour les écoles de deux et huit classes). D'une manière générale, les mesures sur le temps de décharge, l'indemnitaire et de l'aide administrative restent encore insuffisantes. Le SNUipp-FSU continue d'agir pour améliorer concrètement la situation de tous les directeurs et directrices d'école.

Mais... pour l'instant, **rien pour les 200 000 enseignants adjoints des écoles**, si ce n'est 400€ brut d'ISAE dont la mise en place est fort laborieuse...